Procès-Verbal de réunion du conseil municipal Séance du 11 décembre 2015 – 9 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille quinze, le onze décembre, à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au 2^{ème} étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation: 07-12-2015

<u>Présents</u>: M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET. Mme Nadège CETTOUR. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE. M. Pierre MICHEL. M. Didier PACAUD. Mme Annie PONSON. M. Lionel TARDY.

Absente excusée : Mme Annie HUGUES (procuration à Mme Annie PONSON).

1. Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du PV du 16 novembre 2015

Mme Annie PONSON est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Le PV du 16 novembre est approuvé.

2. Fête des simples 2017

Jean-François Roussot expose: Les fêtes des simples existent depuis 2006, organisées par chaque massif (tour de France). En 2007, elle avait été accueillie par Rosans. La manifestation a pris de l'ampleur, environ 4 000 personnes en 2007 pour un budget d'environ 32 000 € et 8 000 personnes en 2014 pour un budget de 60 000 €. En 2016, elle n'aura pas lieu mais sur sa proposition, en 2017, elle sera accueillie à Rosans (proposition acceptée par le syndicat des « simples »). Les questions concernant la logistique sont nombreuses : à prévoir 1 200 m² d'espaces couverts, 550 m² pour les producteurs, des parkings pour 2 000 voitures (2 à 2.5 Ha), entre 60 et 100 bénévoles, la restauration des bénévoles, des producteurs, des conférenciers. Depuis quelques années, un régisseur est nécessaire. Le coordinateur général sera sur place (sans doute lui-même). Le comité de pilotage comprendra la mairie, l'office de tourisme, le syndicat, le parc régional. Il propose de profiter de cet évènement pour créer un jardin aux plantes libres pour redonner aux personnes la mémoire des plantes. Il cite une espèce de rose menacée qu'on trouve à Pié Léger. Cet espace de mémoire unique pourrait être aménagé dans un terrain de 3 500 m² à l'arrosage. Les propriétaires de terrains prospectés proposent une location ou une vente. Pierre Michel demande pourquoi ce terrain en particulier, d'autres seraient plus plats. Jean-François répond que celui-ci est près de la rivière, et le projet pourrait aussi consister à aménager le chemin qui longe le ruisseau. En février, un botaniste regardera ce qui pourrait être gardé, et ensuite défriché. Groupe de travail à créer. Dossier de presse, panneau en mairie pour informer la population. La date sera fixée prochainement en relation avec la fête du terroir.

Dans un autre domaine, Jean-François Roussot rappelle qu'il y a deux ans l'association TERRRO et la mairie avaient accueilli les nouveaux arrivants. Il propose de renouveler cette initiative très positive.

3. Intercommunalité, projet de délibération

Jean-Jacques Ferrero, adjoint, présente la situation discutée depuis des années, la loi « NOTRe » (nouvelle organisation territoriale de la république). Il est prévu une intercommunalité plus grande, une réduction du nombre de syndicats, un transfert des compétences qui a terme annonce la disparition des communes. Il est souvent noté le grand nombre de communes en France mais on oublie que le territoire Français est le plus étendu d'Europe. Actuellement, les intercommunalités gèrent les compétences OM (ordures ménagères), tourisme, plus tard ce sera l'eau et l'assainissement, le PLU. Il craint que les communes ne soient dépossédées de la maîtrise de leur territoire, il ne resterait au maire que l'état civil. La délibération proposée concerne le Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). Le préfet a proposé un « centre Buëch » regroupant les intercommunalités actuelles de Serres, des Baronnies et de l'Oule avec pour argument l'histoire et les équipements communs. Après avoir été favorable au départ par cette proposition (petite collectivité), il propose de fédérer au sein des Hautes-Alpes une plus grande intercommunalité, et donc ne pas accepter cette petite intercommunalité. Lecture de la délibération suivante :

Délibération n° 1

Jean-Jacques Ferrero, adjoint, rappelle le projet de schéma départemental de coopération intercommunale qui prévoit pour notre commune, une fusion des actuelles comcom du Serrois, des Baronnies et de la vallée de l'Oule.

Il propose la délibération suivante :

Considérant Que ce projet de création de la comcom Centre Buëch ne correspond pas aux aspirations prioritaires des communes membres

- Que les communes du Sud Buëch ont démontré depuis de nombreuses années leur volonté et leur capacité à travailler ensemble au travers notamment de plusieurs syndicats mixtes
- Que les bassins de vie de ces communes du Sud Buëch sont Laragne et Serres
- Que de nombreux services publics sont partagés entre ces deux communes (gendarmeries, finances publiques, collèges)
- Qu'un aménagement du territoire cohérent et correspondant au bassin de vie passe par la création d'une comcom du Sud Buëch regroupant les comcom du Laragnais, de Ribiers Val de Méouge, des Baronnies, du Serrois et de la vallée de l'Oule

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Vote pour la création d'une nouvelle comcom du sud Buëch dont le nom comprendrait l'appellation « Baronnies », composée comme indiqué ci-dessus à l'exclusion du Sisteronais et par défaut accepte le projet de M. le Préfet au cas où cette proposition ne pourrait être retenue.

VOTE: Pour: 12

Contre: 0

Abstention(s):0

Nombre de membres en exercice : 12 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 12

4. Accueil des migrants, le point sur le dossier

Jean-Jacques Ferrero, adjoint, rappelle le travail considérable des bénévoles du collectif d'accueil qui ont rassemblé meubles et vêtements. L'Etat va payer pendant six mois le loyer aux HLM et dotation forfaitaire de 1 800 €. Une convention va être signée avec une association. L'ADSEA a fait un courrier général aux communes pour proposer leur aide mais un contact avait déjà été établi avec les bénévoles de la CIMADE qui sont réticents car la convention avec l'Etat est exigeante. M. Philippe Maire a rassuré l'association, une convention sera proposée entre la commune, le collectif et l'association afin de répartir les obligations de chacun.

5. Bâtiments communaux

- Travaux d'accessibilité, chiffrage, programmation des travaux, projet de délibération

Il est fait lecture des synthèses financières reçues à ce jour et proposées par le centre de gestion, bâtiment par bâtiment. Il en manque, l'agenda programmé sera donc proposé lors d'un prochain conseil municipal.

MONTANT GLOBAL DES ESTIMATONS FINACIERES INDICATIVES HT:

BASE LOISIRS	DE	SALLE SAINT- AREY	GENDARMERI E	SALLE POLYVALENTE DE LA CURE	WC CAMPING	TOTAL
1 740	€	2 950 €	19 430 €	7 279 €	3 695 €	35 094,00 €

- <u>Le point sur les locations</u> en cours (troubles de voisinage, échéance des baux, loi ALUR et autres, signature des baux suite à la délégation du conseil au maire, arrivées et départs)

Logements actuellement vacants:

Nom logement	Descriptif	Loyer mensuel	Charges
Orpierre	T2	189,15€	
Nyons	T2	189,15€	
Aygues	T2 meublé	200,00€	50,00€
Buëch	T2 meublé	200,00€	50,00€
Chardon Bleu	T2 meublé	200,00€	50,00€
Lavande	T2 meublé	200,00€	50,00€

Contrats signés par la maire suite à la délégation du conseil au maire

Logements	Nom locataire	Descriptif	Loyer mensuel	Charges	Date contrat
Logement de l'école	FERRE Valentin BAILET Béatrice	F4	415,00 €		29/09/2015
Albe	RABESCO Patricia	T2 meublé	200,00€	50,00€	02/11/2015
Edelweiss	LIVOSCHI André	T2 meublé	200,00€	50,00€	29/09/2015
Autres contrats	Occupant		Annuel		Date contrat
ANNUEL toitures, 2,50 € / m²	SAS centrale villageoise photovoltaïque		887,50€		08/12/2015
ANNUEL garage de la cure	Association La Grapille		120,00€		
ANNUEL garage de la cure	RICHAUME Marion		600,00€		01/12/2015

Contrat arrivant à échéance et non renouvelé

Nom logement	Nom locataire	Descriptif	Loyer mensuel
Vaison	BENAHMED Kheira	T2	189,15 €

Le conseil municipal décide de dénoncer le bail à échéance du locataire du logement « Vaison » et d'entamer une procédure d'expulsion à l'encontre du locataire du logement « Buis », pour les dégradations de ces deux logements et les nombreuses interventions des gendarmes pour troubles de voisinage.

- Suivi énergétique, Lionel Tardy volontaire

L'agence territoriale IT 05 sera informée de la proposition de Lionel Tardy.

Dominique Gueytte présente les devis (ouate de cellulose ou laine de verre) pour l'isolation au grand pré. Il n'y aura pas d'autres devis car les travaux sont à prévoir rapidement (avant l'installation des panneaux de la centrale villageoise photovoltaïque). Le conseil opte pour la ouate de cellulose (17,50 € le m² environ 800 m²).

6. <u>Travaux d'assainissement</u>, subventions acquises pour la 1^{ère} tranche de la station d'épuration des Buissons, relance des travaux, réflexion sur la récupération des eaux des toitures

Le département vient d'attribuer une subvention de 47 000 € pour la 1^{ère} tranche des travaux. Une réunion avec l'ADSEA, Monsieur Descols, directeur de Rosans, le géomètre, le bureau d'étude Merlin a permis le piquetage du terrain à acquérir pour l'implantation de la station d'épuration aux Buissons (projet en attente depuis quatre ans). Un courrier de soutien sera demandé au président de l'ADSEA pour solliciter le département pour la 2^{ème} tranche.

Eaux pluviales, descentes de chenaux dans le tout-à-l'égout. La mairie propose de fournir les dauphins et de les installer pour un rejet de l'eau pluviale en surface. Les propriétaires seront contactés pour donner leur accord.

7. <u>Budgets 2015</u>, budget communal et budget de l'eau, vote de crédits supplémentaires et virements de crédits, prix de l'eau, projet de délibération

Délibération n°2

Pour finir l'exercice budgétaire, quelques réajustements sont nécessaires :

Crédits supplémentaires sur le budget principal :

Recette investissement

Article 1323 – subvention du département pour travaux de voirie communale opération 10198 + 13 000 €

Article 2315 - Opération 10198 - Voirie de la Rose - Travaux.....+ 13 000 €

Virements de crédits sur le budget principal :

Opération 10027 - Aide aux façades - article 20422 - 1 500 €

Opération 10049 - Maison de santé - article 2031...... - 18 000 €

Opération 10211 - Chaudière bois - article 2313...... - 17 500 €

Total 37 000 €	
Opération 10005 – Ecole – article 2313+18 000 €	
Opération 10198 – Voirie de la Rose – article 2315 + 19 000 €	
Total+ 37 000 €	
<u>Virement de crédits</u> sur le budget de l'eau	
Article 6371 chapitre 011 - redevance prélèvement versée aux agences de l'eau + 3000 €	
Article 023 chapitre 023 - virement à la section d'investissement 3000 €	
<u>Crédits à réduire</u> sur le budget de l'eau	
Opération 021 virement de la section d'exploitation 3000 €	
Opération 10003 Assainissement à Baudon article 2315 3000 €	
Après en avoir délibéré, le conseil municipal	
Vote pour ces crédits supplémentaires et virements de crédits.	
VOTE: Pour: 12 Contre: 0 Abstention(s): 0	
Nombre de membres en exercice : 12 Nombre de membres présents : 11Nombre de suffrages exprimés : 12	

8. <u>Dotation d'équipement des territoires ruraux</u>, dossiers à déposer avant le 31 décembre, projet de délibération

Josy Olivier, Maire, rappelle la proposition du Préfet de donner 67 000 € par an pendant trois ans au titre de la DETR pour compenser la perte du loyer de la gendarmerie. Pour 2016, elle propose de déposer deux dossiers distincts, le premier correspondant à cette dotation exceptionnelle et le second de « droit commun ». Divers devis sont proposés concernant les bâtiments communaux : accessibilité, sécurité (électricité), isolation, rénovation des cuisines des salles polyvalentes. Les dossiers seront répartis selon les montants.

Une rencontre avec le préfet en début d'année permettrait de clarifier la situation.

9. <u>Nouvel inspecteur divisionnaire des Finances Publiques à Laragne</u>, indemnité de conseil et de budget, projet de délibération

Délibération n°3

M. Alain-Patrick Pierre a fait un courrier indiquant que conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 16 décembre 1983 relatif à l'indemnité de conseil et de budget au comptable du Trésor, une nouvelle délibération devait être prise à l'occasion d'un changement de Comptable. Ayant pris ses fonctions à Laragne le 1^{er} septembre 2015, il remercie de soumettre sa demande au conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Vote pour attribuer à M. Alain-Patrick PIERRE l'indemnité de conseil et de budget.

VOTE: Pour: 12 Contre: 0 Abstention(s): 0

Nombre de membres en exercice : 12 Nombre de membres présents : 11Nombre de suffrages exprimés : 12

10. Adhésions 2015, demandes du CAUE, de Mémoire résistance

Deux demandes d'adhésion sont proposées et acceptées par le conseil municipal : le CAUE 05 (conseil en architecture et en urbanisme) pour 100 € et Mémoire Résistance HB pour 30 €. Il existe parmi les sentiers historiques, un sentier lié à la résistance.

11. Assurances, propositions d'AXA et de la SMACL

Jean-Claude Bessière présente les deux propositions. La SMACL n'a pas d'interlocuteur local, mais propose une protection fonctionnelle et une protection « auto collaborateur » en plus. Axa est plus cher sur les véhicules. Monsieur Bessière propose de demander un devis à Axa pour les deux contrats en plus. Le conseil mandate Monsieur Bessière pour la meilleure négociation.

12. Maison des énergies, subventions acquises, le point sur les travaux

Pierre Michel, adjoint, annonce que le retrait de l'amiante sera fait à partir du 28 décembre.

13. <u>Chaudière bois et réseau de chaleur</u>, compte rendu des visites (Jean-Claude Bessière, Jeannine Geneix, Pierre Michel), compte rendu réunion au SyME05 (Annie Ponson), proposition d'IT05

Jean-Claude Bessière, Jeannine Geneix et Pierre Michel ont visité deux belles installations bois et réseau de chaleur : une chaudière à plaquette et une chaudière à granule dans la Drôme. Décision à prendre rapidement.

Annie Ponson et Annie Hugues ont assisté à une réunion du Syme 05 (Syndicat d'électrification). La mairie doit répondre pour les demandes de bornes solaires pour vélo et faire un courrier pour solliciter l'intervention du Syme05 pour le projet de chaudière bois et réseau de chaleur.

Il faudra donc attendre les réponses des opérateurs (Syme 05, AREA PACA).

14. La poste, réunion avec le directeur

Lionel Tardy et Josy Olivier ont rencontré le directeur de la Poste qui les a assurés du maintien de la Poste. La mission de service public (garantie d'accès à un compte bancaire) n'est pas remise en question. Le problème vient de l'accessibilité du bâtiment. Le propriétaire ne souhaite pas investir. Le personnel est motivé.

15. Personnel, proposition d'une démarche pour mettre en place les feuilles de poste

Pierre Michel, adjoint, propose que les agents notent les principales caractéristiques de leur poste sur la base d'un questionnaire qui leur sera donné. Ensuite un entretien individuel sera organisé avec leur responsable hiérarchique.

16. Bilan de la saison au camping municipal

Jeannine Geneix présente le bilan rédigé par Mickael Van Leuven. En conclusion, une saison 2015 mitigée (baisse de fréquentation et travaux d'aménagement réalisés tardivement). Les campeurs restent satisfaits de leur séjour.

17. Questions diverses

- OPAH : Permanence en janvier, répertorier les propriétaires concernés

La séance est levée à 19 h.

	Présent	Signature	18	Présent	Signature
OLIVIER Josy, Maire	х	Jolen	GENEIX Jeannine	Х	freis
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	х		HUGUES Annie	Absente excusée procuration à Annie Ponson	dison
FERRERO Jean- Jacques, 2 ^{ème} adjoint	Х	A	PACAUD Didier	X	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	х		PONSON Annie	Secrétaire de séance	owor
CETTOUR Nadège, 4 ^{ème} adjointe	X .	edtery	TARDY Lionel	х	
BESSIERE Jean- Claude	x	me			
BOGET Chantal	х				